



WUNSCH
Nouvelle série.

Numéro 4
Mai 2006.

Número spécial
Sur la passe

**Bulletin international de
L'École de Psychanalyse des Forums du Champ lacanen**

Editorial

Wunsch 4 paraît juste avant le Rendez-vous international de l'IF-EPCL et nous avons voulu, avec ce numéro spécial, marquer le moment singulier de notre Ecole.

L'expérience de la passe se poursuit depuis maintenant quatre ans. C'est peu si on considère le temps qu'il a fallu pour la mise marche, mais c'est assez pour prévoir un premier bilan de nos nouveaux dispositifs, avec leurs cartels internationaux et multilingues. L'assemblée de l'Ecole en juillet sera probablement l'occasion d'une première évaluation de ce fonctionnement original.

Cependant en matière de passe les dispositifs de fonctionnement ne sont pas tout, et ne sont même qu'un moyen. Il suffit pour s'en convaincre de se souvenir des variations que Lacan lui-même, a introduites dans les modalités de cette passe en fonction de la conjoncture du moment dans son Ecole.

J'ai commencé à le dire lors de la Journée de l'EPFCL-France, à Toulouse, en décembre 2005, la finalité majeure de la passe n'est pas de fonctionnement, pas non plus essentiellement de sélection des AE, mais des retombées proprement analytiques du fonctionnement de cette passe sur la communauté d'Ecole. Il y a là, je crois, actuellement, un point d'urgence.

Nous ne pouvons méconnaître le moment historique où nous sommes, marqué par la montée des psychothérapies de tout genre, et des tentatives de réglementation corrélatives. Un bilan des initiatives publiques et de la réponse apportée par les Forums dans les différentes zones serait sans doute utile. Il y a à cet égard des positions diverses d'après ce que je peux en savoir, qui se répartissent entre deux extrêmes, selon que, ou bien les analystes font alliance entre eux et militent pour que la psychanalyse reste hors réglementation, c'est le cas au Brésil par exemple, ou bien que, au contraire, ils acceptent, voire même demandent à s'inclure dans la réglementation des psychothérapies. Dans tous les cas, la spécificité de la pratique analytique est en question.

Il se trouve qu'en France, sans doute parce que Lacan est passé par là, l'idée que la psychanalyse, qu'on l'aime ou pas, c'est différent, cette idée est partout reconnue, jusque dans les organismes d'état... Pas plus éclairée pour autant la différence, bien sûr. Ce n'est pas le cas général, et dans la plupart des autres pays la question est posée, voir

même close (d'après ce que l'on me dit, c'est le cas en Angleterre où l'on ne fait plus la distinction, tout s'appelle psychothérapie).

Est-elle, une psychothérapie un peu particulière, disons, au mieux, une psychothérapie d'élite ? Je crains bien que ce ne soit ce que nous annonce la nouvelle rengaine unanimiste de "l'accueil de la souffrance des sujets" par tous les psy sans distinction, et devant quoi il faudrait se prosterner. Ou bien, est-elle vraiment autre chose, et qui suppose un autre désir et autrement enraciné ? Sur ce point, nous ne manquons pas de convictions, mais il ne suffit pas de clamer notre différence, encore faudrait-il qu'elle s'impose, et pas seulement pour quelques-uns, comme disait Lacan.

Je dis retombées analytiques du fonctionnement de la passe sur la communauté pour désigner la nécessaire mise en cause de l'analyse et de l'analyste dans une Ecole. Sans ce questionnement le thérapeute pourra prospérer, mais l'analyse sûrement pas car l'analyse est à la merci des psychanalystes, tels qu'ils sont dans les faits. Etrange pratique qui suppose d'intranquilliser le clinicien, comme on aime à dire maintenant. De l'intranquilliser sur ce qu'il vise, sur ce qu'il obtient, et donc, sur ce qu'il est comme désir. Que l'on parle de l'éthique propre à l'acte analytique, du désir spécifique du psychanalyste, de sa sortie de la justice distributive, etc., dans tous les cas l'analyse et l'analyste se sustentent d'un dire. Pas de maintien de la psychanalyse hors du dire de Freud, disait justement Lacan. Un dire, dont le maintien, autant que la production originaire, est à la merci de la contingence. Seulement ce dire fait l'inconfort du psychanalyste, qui a en effet horreur de ce qui lui est révélé, alors même que le fauteuil du psychothérapeute lui tend les bras. Une Ecole n'est donc pas de trop pour parer à l'effacement du dire. Pourquoi ne pas poser que sa fonction est de faire passer de la contingence au nécessaire, afin que ce qui a cessé de ne pas s'écrire (de l'inconscient et des impasses qu'il programme) avec le dire originaire, celui de Freud, soit assez relayé, pour ne plus cesser de s'écrire — au moins un temps ? Curieusement, je m'aperçois que je tombe là sur la formule même que Lacan donne de l'amour, dans *Encore* : contingent, il aspire au nécessaire !

Concrètement, en mettant la passe au cœur de l'Ecole, il s'agit d'obtenir un effet de resserrement de la communauté, aussi bien dans son travail collectif qu'au niveau des analyses prises unes par unes, sur les questions de la psychanalyse... en intention — pour reprendre un terme que nous avons en commun. Ça ne se fait pas tout seul, il faut s'y mettre à plusieurs pour donner consistance à un dire d'Ecole. Pour ce qui est de l'extension, elle ne demande aujourd'hui aucun soin particulier, car les psychanalystes, je parle des lacaniens, en sont de plus en plus accaparés. Le souci de l'extension qui était une nécessité dans les années soixante pour sortir de l'extraterritorialité, et devenu de nos jours comme une mauvaise habitude : seulement sans l'intention, ce ne sera pas la psychanalyse qui s'étendra... Tel est, je pense l'enjeu d'une Ecole d'aujourd'hui.

Colette Soler, responsable du numéro

Paroles d'AE

A une raison

Trinidad Sanchez-Biezma de Lander (Venezuela)

“Un coup de ton doigt sur le tambour décharge tous les sons
et commence la nouvelle harmonie / Un pas de toi c'est la
levée des nouveaux hommes et l'heure en marche./ Ta tête

se détourne, le nouvel amour. Ta tête se retourne, le nouvel amour.”

Rimbaud (1)

L'expérience d'une analyse ne doit pas être tenue pour terminée dans une re-description, si l'on n'entend par là qu'une nouvelle perspective narrative de l'existence ou ce que l'on pourrait appeler un récit plus supportable de celle-ci. L'expérience d'une psychanalyse parie pour un au-delà. Elle parie que, quand le mode d'habiter la langue se modifie, l'économie libidinale du sujet se transforme, ce qui implique nécessairement, et s'accompagne de, une nouvelle position dans le rapport aux autres.

La cure enseigne toujours. L'analysant découvre des savoirs successifs sans garantie de l'Autre, il suffit de permettre le déploiement des dire jusqu'au point où ça n'avance plus, le point des conséquences les plus extrêmes, celui où “je l'avais toujours su, mais je ne savais pas que je le savais”. Une cure est donc une formalisation de savoirs successifs qui permettent de repérer le pas qui ouvre du chemin. Un dire qui révèle un savoir avec des effets qui rendent possible le pas suivant.

Il faut alors penser l'expérience de l'analyse comme un parcours qui arrive à sa fin, une fin nullement arbitraire qui surgit comme conséquence de l'expérience elle-même dans une conjoncture que cette expérience doit permettre, et transmettre.

La fin et sa conjoncture répondent à une logique dégagée de la référence à une totalité qui se réaliserait d'elle-même. Penser la fin selon le mode de l'incomplétude est le défi de l'expérience analytique - en d'autres termes, une fin qui montre l'impossibilité de surmonter la vérité avec du savoir.

Lacan a saisi quelque chose qui représentait un danger pour la psychanalyse: celle-ci avait perdu de vue, elle avait oublié quel était son acte propre. Il a donc essayé de trouver la voie d'issue, la voie par où la psychanalyse pourrait être guérie de la psychanalyse, c'est-à-dire, un chemin lui permettant de traverser ce qu'elle avait elle-même produit. Cette voie d'issue possible il l'a appelée “passe”.

Un jour j'ai su que j'étais arrivée là où j'allais. J'arrêtai mon cheminement sachant qu'une modification avait eu lieu en moi, un virage. L'angoisse souffrante du début s'était modifiée, mais aussi, était atteinte une jouissance, disons satisfaisante, propre à la vie. Un plaisir conquis dans la mesure où “un certain poids” s'allégeait.

Le choix de la passe n'a jamais été pour moi une question de parti-pris, plutôt une certitude, la certitude d'avoir conclu mon analyse. Si au départ il y a le désir décidé, à la fin du parcours c'est la question de la décision qui réapparaît. La décision est venue à partir d'une liberté telle que même le risque de l'erreur était pris, il n'y avait plus rien à perdre.

Il s'agissait d'une demande qui ne pouvait être satisfaite que dans le cadre d'une École qui l'accepterait. Car la tâche était de rendre compte de la conclusion de l'analyse à un Autre qui n'est plus l'analyste. L'Autre de la passe est l'École. J'ai donc attendu, attendu, jusqu'à ce qu'il y ait une école pour adresser ma demande. L'attente a parfois été dense, lourde.

“La demanda de pase es ver autenticado el propio trayecto analizante, y no puede sino ir más allá, hasta la demanda de volverse responsable de la experiencia de la Escuela”. (2).

Et je suis allée à la passe, j'y suis allée avec l'intention de parler d'une analyse terminée depuis plusieurs années, que j'avais organisée dans une écriture. J'ai écrit par moments comme au-dessus de moi-même, depuis un vide, depuis un lieu où les paroles

étaient un murmure, un résidu, un mi-dire qui ne pouvait pourtant devenir muet, un écho énonçant ce que l'on ne peut pas ne pas dire.

Cette écriture allégeait l'attente et indiquait un mode de faire, une possibilité d'ordonnement et de liberté qui régulait, limitait la répétition.

Les entretiens avec les passeurs ont été des moments étranges, uniques, où quelque chose s'est laissé dire, texte auquel rien n'excède, que rien ne contredit, sans usure, sans déchet. Des moments où un peu de vérité se laisse attraper. Un peu de vérité impossible à rendre toute.

Que peut-on transmettre du vitage subjectif produit par une analyse?

L'on peut transmettre un trait, forme simple d'une marque, origine du signifiant, matrice de la répétition inaugurale et de la souffrance. Énigme de la névrose, de ce que l'on a été comme objet dans le désir de l'Autre et de comment, en l'étant, le sujet y a répondu. Dans le parcours analytique la possibilité doit être donnée de voir non seulement quel objet l'on a été pour l'Autre, mais aussi comment on s'y est installé pour mitiger la colère de l'Autre et ne pas perdre son amour.

L'analyse m'a permis d'accéder à une parole: une parole parfaitement repérable dans mon histoire, dévoilant la demande de l'Autre et une vision de la castration maternelle. Cette parole couvrait la jouissance pulsionnelle. Il s'agissait d'un signifiant qui intervient aussi bien au début qu'au dénouement du transfert. Ce signifiant Lacan l'a appelé modèle de la névrose, il se laisse lire dans la passe.

“Qu'attendre de mieux du psychanalyste, si trouver le mot qui vaille pour la chose, le dire qui vaille pour le réel, est l'ambition de sa discipline ?”(3).

Cette première marque est inscrite dans le langage, particulièrement dans les verbes de la pulsion. Le sujet se réduit à cela, à l'objet qu'il est pour l'Autre dans son choix de vivant. Le sujet en jouit sans le savoir. C'est une impression, une marque et toujours une cicatrice de jouissance. Il s'agissait d'un objet qui produisait une certaine volupté ainsi qu'une version un peu dégradée de l'amour.

Il y a, dit Lacan, quelque chose qui nous oblige à distinguer cette satisfaction du simple auto-érotisme de la zone érogène, c'est l'objet que l'on confond trop souvent avec celui sur lequel la pulsion se referme, qui n'est en fait que la présence d'un creux que n'importe quel objet peut venir occuper, l'objet petit a.(4) Objet cause de désir, donc, objet causé par la perte.

Ce que l'on appelle traversée du fantasme ou le franchissement du plan de l'identification est la localisation dans le discours, dans la prise de parole d'une séquence signifiante qui n'attend plus l'authentification trompeuse du sujet-supposé-savoir et se soutient de sa propre énonciation. “Le sujet peut dire ce qu'il a été comme objet pour l'Autre, ou quel a été le refus avec lequel il s'est offert à l'Autre pour le tromper sur son véritable désir.” (5)

La scène du fantasme est celle du sujet de l'inconscient, possibilité qui lui permet de convoquer à la fois le bourreau et la victime jouissante dans une même scène, lié à l'activité pulsionnelle, poussé par la pulsion.

Il s'est produit après la passe un temps pendant lequel les conclusions n'avaient pas la prémisse qui les fixait à une même interprétation, éternelle prémisse qui privait de mobilité ce nœud qui devenait un lien.

Passage du sujet enfermé, angoissé, écrasé par l'objet à un sujet avec un savoir. Éclairage obtenu à partir d'une construction rendant compte de l'objet angoissant qui était logique dans cet Œdipe-là. Avoir traversé l'expérience de la passe me permet de voir plus clairement ma position subjective, ce qui légitime un retour à la vie sous un mode autre. Un passage de la passivité à une activité qui n'est pas de l'activisme.

Du sujet qui “soutenait” les malheurs du monde, y compris ceux des patients, à un désir, appelons-le d’écoute de la différence, au-delà de l’historique des vicissitudes propres à chacun.

La passe est un acte, un saut, une rupture qui produit un changement dans le sujet, un passage au bien dire qui pourrait rendre compte de l’un des destins possibles de la jouissance féminine. De comment une femme peut habiter la jouissance de l’Autre autrement que sous le mode de l’ignorance, de l’angoisse ou de la méconnaissance. Amour du bien-dire qui annonce un nouveau désir. Désir de transmission là où était le transfert analytique. “La transmission est un dire qui découle de comment un sujet habite sa cause.”(6)

À la suite de la passe s’ouvre une façon différente de consentir à ce qui est perdu, à ce qui change. Consentement à la pulsion qui fait apercevoir un plus-de-jour qui se traduit en légèreté, légèreté sans valeur absolue mais qui est, est maintenant, rien d’autre.

La décision pour la passe fut claire. Ensuite il résulte ceci: le devoir de travailler et le désir de savoir deviennent équivalents, car le travail n’est plus synonyme d’aliénation mais acte, acte qui sépare le sujet de ses identifications et qui ouvre la possibilité du travail de se faire un nom.

(Trad.: Sol Aparicio)

- 1.- Cité par Lacan, Séminaire “L’acte psychanalytique”(inédit),10/01/68.
- 2.- Lacan J, Prefacio de la edición inglesa de los Escritos
- 3.- Soler Colette. Présentation de la revue, *Hétérité*, 2.
- 4.- Lacan J, *Séminaire XI, Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*.
- 5.- Clastres G, “Acerca del pase”. *Freudiana Edición Especial*. Publicación de la EEP. Barcelona 1.998
- 6.- Pereña F, Síntoma y pulsión de muerte, Acentos 17. Boletín de la EEP. España 1.998

Passe et fin d’analyse

Elisabeth Léturgie (Le Havre, France)

L’intrication entre passe et fin d’analyse n’est pas aisée à saisir. Il est possible de l’aborder à partir de chaque passe et cela permet de saisir de quoi est fait le désir d’être analyste et comment s’est fait le passage à l’analyste, dans la singularité du cas mais cela reste alors proche du témoignage. On sait que Lacan a inventé la passe comme la meilleure façon d’apercevoir ce passage et de le cerner précisément. Il en a fait une expérience créative individuelle qui permet d’obtenir un savoir, pour ceux qui s’y engagent, et il la présente comme un choix pas comme une obligation.

Il peut donc y avoir des passes sans fin d’analyse et des analyses qui se terminent sans engagement dans la procédure de la passe alors même que le choix d’être analyste est fait et que la fonction est quelques fois occupée depuis un certain temps.

Qu’est-ce que serait théoriser le nouage entre passe et fin d’analyse?

Avec quoi le théoriser?

Peut-on aborder cette question avec une réflexion sur le mouvement?

Comme si l’acte posé créait un avant et un après .

En considérant la décision de passe comme un temps advenu où aucune inhibition ne retarde l’acte elle devient un mouvement pour vérifier un énoncé ,pour faire preuve d’une avancée.

Or cette façon de conclure l'analyse par la passe n'est pas automatique, on peut poser qu'un sujet prendra cette décision si il choisit la liberté de l'acte contre un reste de fixité au fantasme, même après la traversée du fantasme. Mais justement la passe n'est pas un acte choisi comme une expérience intéressante dont il existe un modèle; c'est au contraire une découverte dans laquelle il s'agit d'accepter l'inconnu et ,de la procédure elle-même,car si elle est écrite et même décrite elle ne s'expérimente qu'une seule fois, et du savoir qui va émerger et va , le temps d'un éclair, se saisir avec une intensité radicale. Ce mouvement qui précipite le sujet dans la passe , même sans hâte, donne cependant l'idée d'une certaine brusquerie de l'action qui résonne parfaitement avec celle du réel qui s'éprouve dans la passe. Serait-ce le bord du réel entrevu dans la cure qu'il s'agirait de cerner avec les mêmes mots mais d'un autre abord, dans le mouvement de la procédure, effort de coupure, effet de séparation.

Car il s'agit de rencontre hors transfert,si ce n'est le transfert à la psychanalyse; la parole n'est pas adressée à un analyste avec lequel le « che voi » est toujours activé, au contraire ,avec les passeurs inconnus ,la demande d'amour n'a pas cours. Le nouage entre demander,offrir et refuser est unique dans la passe et permet un autre rapport à l'inconscient.

C'est une autre expérience du vide où ce qui apparaît de manière fugace du désêtre n'est plus « tamponné » par le transfert. Cela le défie. Il faut donc que le sujet soit en mesure de l'accepter.

Ce non-su qui advient là doit être apprécié à sa juste valeur; qui serait celle d'un savoir concernant l'objet a et non visant l'être.

La passe serait alors une expérimentation de ce que dit Lacan dans « Le temps logique » à propos de la course à la vérité: « si dans cette course à la vérité, on n'est que seul, si l'on n'est tous, à toucher au vrai, aucun n'y touche pourtant sinon par les autres . » in *Les Ecrits* p212.

La passe comme course à la vérité?

Dans sa hâte à s'y présenter le sujet accepterait de soumettre à l'appréciation du jury sa position particulière de sujet barré qui ne recule pas devant l'inconsistance de l'Autre. Ce mouvement d'entrée dans la procédure ne peut advenir que dans un temps pour conclure qui souhaite rendre compte à la communauté analytique. Cela ne peut advenir qu'après un long parcours où le manque de garantie dans l'Autre perd sa face d'insupportable et permet alors une autre position quant au réel.

La passe,comme mouvement,serait donc la façon particulière d'un sujet de se situer face à la fin de son analyse. En cela, on pourrait considérer la demande de passe comme le temps advenu d'un accord à la communauté analytique à laquelle le sujet choisit de participer. Loin d'être réduite à une preuve de la fin de l'analyse, la passe pourrait être considérée comme une mise à disposition d'un sujet prêt à poursuivre son parcours avec la psychanalyse.

(trad. Colette Soler)

Paroles de passeurs

Contribution à la Journée du Forum de San Sebastian sur l'Ecole, du 5 mars 2006

Por Emilia Malkorra, San Sebastian, Espagne

Une expérience de désir(1)

Peu de temps après avoir été admise comme membre de l'Ecole, j'appris par mon analyste que j'avais été désignée comme passeur.

Le premier pas, c'est de consentir à cette désignation. Le passeur, s'il consent, consent à une fonction qui le met au service de l'École, sans la protection de son analyste. Il est seul dans sa fonction. Et ce peut être une première expérience de séparation d'avec l'analyste. Un "essai" de séparation.

Même lorsque l'on connaît l'existence du dispositif, que l'on a lu et écouté diverses choses à son sujet, c'est une expérience dont on sait très peu et que l'on aborde seul. Pas de modèle auquel s'identifier. Comme analysant, il y a l'analyste. Pour ce qui est de la clinique, il y a les contrôles, les présentations de cas, les commentaires des collègues... Pour le forum, dans le travail institutionnel, nous sommes en groupe... Dans le dispositif de la passe, l'unique sujet semblable au passeur, c'est l'autre passeur et l'on ne sait pas qui il est, et on ne va pas non plus témoigner ensemble.

La solitude, l'absence de modèle identificatoire, la relation avec le non savoir, le fait de ne pas connaître la liste des passeurs... tous ces éléments ont leur importance. Il est logique qu'il en soit ainsi, je le comprends, dans la mesure où cet isolement du passeur peut favoriser sa fonction.

Maintenant je sais que l'une des raisons, pas la seule, pour être désignée passeur, est en relation avec le non savoir. Mais à ce moment là, du fait du non savoir, cela même je ne le savais pas. Le passeur a une relation très étroite au non savoir.

Qu'attend-on d'un passur?

Lacan n'espérait pas que son témoignage soit une exposition de savoir textuel. On n'espérait pas alors du passeur qu'il soit un analyste, ni qu'il ait la maîtrise de la théorie... mais ce qui est souhaitable c'est bien que sa présence ne contamine pas le dispositif.

La seule façon de ne pas être un élément contaminant pour le passeur c'est précisément de **n'être pas**. C'est-à-dire de pouvoir mettre en jeu sa destitution subjective au service de la transmission. D'être capable, durant le temps où il exerce sa fonction, — et il n'y a pas de garantie, jamais, qu'il y parvienne — de ne pas interférer avec son imaginaire, avec son fantasme. On attend qu'il puisse offrir un lieu vide, où pouvoir loger le témoignage du passant et le transmettre. Tel est le pari.

Au-delà du consentement, on en vient au dispositif.

Pour ce qui est des entrevues avec les passants : le passeur ne sait pas ce qu'il va entendre. D'une certaine façon, on pourrait définir sa position comme celle de l'amant, *erastès*, qui espère recevoir l'*agalma* que le passant lui offre en son témoignage

Là commence le gain de savoir pour le passeur. D'abord parce qu'il commence à savoir sur le témoignage du passant, mais en outre, et ce peut être le point crucial, parce qu'il va savoir que, de cela, il ne sait rien. Tel est le gain. Un gain au sens du non savoir qui peut sans doute marquer l'analyse future du passeur.

Il y a un étroit sentiment de solidarité avec le passant. Et ce que le passeur met en marche c'est le désir que ça passe. C'est pourquoi Lacan dit que la passe est comme le mot d'esprit, car, le mot d'esprit, quand il fonctionne, on a envie de le raconter.

Devant le cartel, le passeur se convertit en porteur de l'*agalma*. L'écoute attentive qu'il a eue à l'égard du passant, il la rencontre maintenant chez les membres du cartel devant le témoignage qu'il est en train de transmettre.

Puis, ça se termine. Il s'en va sans savoir, et durant longtemps, il ne saura rien. Si à la suite de son expérience les passants ne sont pas nommés AE, le passeur reste sans savoir, et jamais il ne saura s'il a été à la hauteur de ce que l'on espérait de lui et de ce qui s'est passé avec les témoignages.

On entend habituellement dans les travaux des passeurs, que le passage par cette expérience produit un virage pour le passeur, et qui parfois détermine le commencement

de la fin de l'analyse. C'est que le passeur a le privilège de vivre une expérience de désir, de destitution subjective, une certaine séparation d'avec l'analyste ... Je dirais volontiers « une certaine expérience — comme de laboratoire — qui lui permet d'attraper quelque chose de ce que peut être le désir de l'analyste ».

Le privilège d'être passée par cette expérience, m'a laissée en dette avec ceux qui l'ont rendue et qui la rendent encore possible. Ce petit travail est un signe de gratitude, qui porte le désir de transmettre l'importance du pari pour le dispositif et pour la relation de travail à l'Ecole.

(trad. Colette Soler)

Deux contributions à l'après midi sur le passeur, de EPFCL-France du 1er avril 2006

Positions de Lacan sur la désignation et les fonctions du passeur

Michel Bousseyroux (Toulouse, France)

Quelle était l'intention première de Lacan en ce qui concerne la désignation des passeurs et leurs fonctions ? Initialement, dans la première version de sa proposition d'octobre 1967, les passeurs, que Lacan n'appelle pas encore ainsi mais psychanalysants, sont désignés par les AE en tant que l'AE est, dans l'idée de Lacan « celui qui peut répondre de ce qu'ils sont en cette passe ou de ce qu'ils y soient revenus » (*Autres écrits*, p. 255). Sur la liste des passeurs établie par les AE, trois passeurs sont tirés au sort qui vont participer, pour une période de six mois, au jury d'agrément chargé d'entendre les passes et de nommer de nouveaux AE. Ce jury, qui a aussi la charge de choisir les AME, est constitué de Lacan plus trois AE, aussi tirés au sort sur la liste des AE, et donc trois passeurs. Ces trois passeurs sont ceux-là mêmes qui vont accueillir le témoignage des candidats à la passe, dits passants. On voit donc bien que, dans la première intention de Lacan, le passeur est au cœur du dispositif et qu'il a une double fonction, à la fois de témoin et de juge. Les passeurs, qui sont des psychanalysants, sont là les égaux des AE dans le jury, ayant comme eux un pouvoir de décision et de nomination. De plus, un analyste devient AE si un de ses analysants a été, comme candidat à la passe, nommé AE. Dans la version définitive, publiée dans *Scilicet*, de la proposition d'octobre 67, Lacan revient sur sa première intention, précisant alors (p. 255) que « ces témoins » [que sont les passeurs] « bien entendu ne sont pas juges ».

Cette proposition de Lacan n'a pas manqué de susciter une vive critique et une virulente opposition de la part de certains didacticiens de son Ecole. Des documents que j'ai relus, issus des archives de Solange Faladé et publiés en 1978 par *Ornicar ?* dans le volume 7 des *Analytica*, comportant des lettres de Lacan et des prises de position de François Perrier, Jean-Paul Valabrega, Piéra Aulagnier, Jean Clavreul, Moustapha Safouan et Maud Mannoni, donnent une idée de cette virulence.

Devant la très forte résistance soulevée par la place qu'il voulait accorder aux passeurs, du fait que cela signifiait – chose inacceptable pour les didacticiens ! – qu'il accordait à des analysants un pouvoir de décision sur l'authentification des analystes de l'Ecole, Lacan a donc été amené à modifier sa position dans les Principes directeurs qu'il a proposé au vote en janvier 1969. Il y est stipulé que le jury, dont les membres sont cette fois élus par l'Assemblée Générale de l'Ecole parmi les AE et les AME qui s'y portent candidats, y a recours à l'assistance des passeurs mais « les passeurs ne procèdent pas à des nominations ». Lacan aussi, comme directeur de l'Ecole membre du jury, y renonçait à son pouvoir de vote pour n'y avoir d'avis que consultatif.

On le sait, le but que Lacan y fixait à ce jury – « parer aux effets d’aliénation qu’engendre la réunion des didacticiens en un corps constitué » – a échoué. Lacan a bien été obligé de constater à la Dissolution de 1980 que le fonds des nouveaux AE nommés avait dans son Ecole fonctionné comme une caste. Je rappelle maintenant les nouvelles et dernières propositions de Lacan sur la passe, qu’il a alors formulées dans deux lettres. D’abord, il y a sa lettre publique du 23 octobre 1980, adressée aux mille de la Cause freudienne, où, annonçant que la Cause aura son Ecole, il limite à trois ans la nomination d’AE (« la passe produira l’AE nouveau – toujours nouveau de l’être pour le temps de témoigner dans l’Ecole, soit trois ans »). Puis, il y a sa lettre manuscrite (c’était l’époque où circulait des rumeurs sur des lettres apocryphes) du 22 décembre 1980, remise à Claude Conté et J-A. Miller, où il propose une « double commission de la passe » sous la forme de « deux cartels faisant jury avec travail à produire », avec dans chacun d’eux deux passeurs. Lacan proposait dans cette lettre, pour les deux premiers cartels à mettre en place, quatre noms d’analystes (qui étaient des ex-AE dernièrement nommés dans l’EFP dissoute) et quatre noms de passeurs à répartir au sort, écrivait-il, entre les deux cartels. Ainsi Lacan renouait-il avec son intention initiale de 1967 de placer des passeurs dans le jury qui décide de la nomination des AE. La différence par rapport à 1967 est que cette fois-ci Lacan misait sur le réel de la structure du cartel. C’est sur la base de ces indications précises de Lacan que le premier directoire de l’ECF allait définir, dans ses premiers statuts de 1981, la double commission de la passe, comme composée d’un AE, de deux analystes et de deux passeurs. Il fut aussi choisi de proposer, en 1982, que ce soit les AME qui désignent les passeurs. On sait le destin qu’a connu plus tard ce double cartel de la passe et le mésusage qui en a été fait dans le Collège de la passe en 1996, avec la dénonciation de la prétendue guerre des cartels A et B de triste mémoire.

Et maintenant qu’en est-il dans notre Ecole, dans l’EPFCL ? Nous n’avons pas gardé l’idée des deux cartels de la passe mais d’un seul. La grande innovation est la plurinationalité du cartel de la passe, comme comptant autant que possible un membre transatlantique, ce qui nous sort de nos intraterritorialités respectives et de leurs effets de suggestion réciproque. Durant les deux ans où le Collège International de la Garantie fonctionne, plusieurs cartels de la passe peuvent fonctionner (le temps de se prononcer sur trois ou quatre passes) successivement, mais jamais simultanément. De même nous avons gardé dans nos statuts la possibilité que des passeurs fassent partie de ces cartels, puisque ils sont éligibles à ce Collège International.

Une chose est d’être passeur en exercice pour un passant. Une autre chose est, pour avoir exercé cette fonction de témoignage, avec ce que celui-ci implique de transmission auprès du cartel de la passe, d’être capable d’en tirer partie dans l’après-coup pour contribuer au savoir dans la transmission de l’expérience d’Ecole, que ce soit comme membre d’un cartel de la passe ou que ce soit dans l’enseignement d’un séminaire d’Ecole, comme c’est le cas cette année où nous avons tenu à ce que les passeurs y soient partie prenante. Donc le passeur a à assumer plusieurs fonctions, de témoignage et de transmission, qui ne sont pas à confondre mais qui sont à articuler dans leur rapport au réel. On témoigne d’une vérité comme cause. On transmet un bout de savoir. Lacan y insiste dans la note sur le choix des passeurs qui date de 1974. Dans ce qui est attendu du passeur, la question à se poser est : « témoignera-t-il que c’est au service d’un désir de savoir ? » Le passeur n’est pas qu’un messenger de la parole du passant. Il transmet un bout de savoir, et précisément un bout de savoir sur ce qui pousse l’analyste à être un rebut. Lacan le dit dans sa « Lettre aux italiens », ajoutant que « les passeurs s’y déshonorent à laisser la chose incertaine » (*Autres écrits*, p. 309) .

Quant à la désignation des passeurs, elle est, comme dans l'ECF, de la responsabilité de l'AME. Que l'AME ait cette responsabilité, ce devoir, fait que sa nomination ne saurait se réduire à une titularisation. Il est attendu de l'AME qu'il se pose la question, dans sa pratique, de savoir si tel de ses analysants est dans un moment de passe. Il est attendu des AME, dans l'Ecole, qu'ils aient ce souci. Lui est offerte cette possibilité de proposer, s'il le juge opportun, d'une part pour l'analysant qu'il pense être dans la passe, d'autre part pour notre expérience d'Ecole, à la CAG d'inscrire sur la liste des passeurs son nom. Confier cette responsabilité à l'AME c'est donc parier sur son aptitude à authentifier dans une cure le moment de la passe. Mais c'est aussi parier sur sa capacité de discerner chez cet analysant s'il est en mesure de s'impliquer dans l'expérience d'Ecole et d'y apporter sa contribution, tant par son témoignage, quand il s'agit que la vérité du passant vienne à la barre du cartel de la passe, que par sa contribution épistémique à la transmission. Ce discernement est à la charge de l'AME. Sinon, comme l'écrit aussi Lacan aux italiens, c'est la « faute » de l'analyste qui « passe aux passeurs ». On pourrait aussi demander aux AME qui ont désigné passeur un de leurs analysants, quand celui-ci tiré au sort par un passant a fait l'expérience du témoignage, s'ils peuvent nous dire quelque chose de ce qui est passé dans la cure de cet analysant d'une telle expérience.

Rithée Cevasco (Barcelone, Espagne)

Je vais essayer de tenir deux bouts de la question du passeur : la reconnaissance de "l'être " du passeur et la responsabilité de sa désignation par l'AME.

Du côté de l'analyste, désigner un de ses analysants comme passeur n'implique pas une prémonition sur le moment, qui adviendra ou non, de la production d'un analyste et le "passeur" ne pourrait que s'égarer à le penser ainsi. Par contre, l'analyste désignant s'engage, et il engage son analysant, dans l'expérience de la passe dans l'Ecole... donc dans un lien autre que celui du transfert dans la cure.

Sa responsabilité va donc (supposons que ce soit la bonne formule) au-delà de la seule responsabilité de la direction de la cure où il est seul maître à bord. Il se soumet lui-même par conséquent et indirectement au contrôle de son acte... par d'autres, par le collectif de cette Ecole.

La désignation d'un passeur met donc en jeu le désir "d'analyste" et peut avoir (cela ne pourra se vérifier qu'ultérieurement) la dimension d'un acte et, en conséquence, celle du franchissement de "l'horreur" (sans dramatisme). D'où ce point nodal de la désignation, comme point de raccord entre la psychanalyse en extension (garantie de l'AME pour le social) et la psychanalyse en intension (expérience de la passe et transmission dans la communauté scientifique, au sens élargi du terme).

Cependant il y aurait, je crois, un risque à ne voir dans cette désignation que la dimension d'un acte, où se rejouerait pour l'analyste qui désigne un aperçu sur le moment que fut, pour lui, celui de sa propre passe (souvent à son insu). Car cette désignation n'est pas sans un savoir (référentiel), tout au moins en ce qui concerne le dispositif de la passe et ses "nécessités". Outre le repérage d'un moment de passe de l'analysant à désigner, il me semble que l'on peut mettre l'accent sur quelques autres facteurs concernant précisément ce « lien » au collectif, à l'école, à la psychanalyse « hors cure ».

L'analyste désignant doit ainsi apprécier (je ne veux dire « évaluer ») : le rapport de cet analysant au collectif, à l'Ecole, qu'il en soit ou non membre, et sa disponibilité à "oeuvrer" dans cette expérience inventée par J. Lacan, sur laquelle nous persistons, et que nous souhaiterions - mais est-ce bien réaliste? - faire valoir dans "le monde" social comme procédure d'évaluation.

Une appréciation aussi sur la possibilité du passeur à occuper, dans le dispositif de la passe, la tâche qui lui revient sans que les effets de sidération, d'angoisse, de paralysie, ne fassent par trop obstacle au témoignage qu'il aura à construire (il ne s'agit pas évidemment de construction de cas)... « D'où, dit Lacan, pourrait donc être attendu un témoignage juste (...) ? ». En tout cas l'analyste désignant pourrait-il miser sur la « performance » possible du passeur à construire un témoignage qui mette en relief les points cruciaux du dire du passant ? Le passeur, pourra-t-il éviter la tentation d'un exercice de dits-copie, (comme on parle de photocopie ou de magnétoscope). Dits-copieuse au lieu de « plaque sensible »... c'est loin d'être évident. La désignation d'un passeur ne devrait-elle pas apprécier cette « performance » possible ? L'analyste, sait quand même quelque chose sur le "style" de son analysant... ne serait-ce que sur son style de narration de lui-même dans l'analyse.

Le passeur un « être » de temporalité ?

Par l'expression, "le passeur, *est* (en italique dans le texte de Lacan) la passe", Lacan vise à saisir, disons-le ainsi, mais non sans nuance, quelque chose d'un « être » du passeur, qui n'est pas un être d'identification. Inutile donc d'attendre une description du trait qui pourrait faire des passeurs un ensemble. Un être qu'il lui vient de l'Autre, de son analyste, comme « désignation » (à distinguer d'une « nomination »).

« C'est bien, pourquoi ma proposition est de s'intéresser à la passe où l'acte pourrait se saisir dans le temps qu'il se produit », dit Lacan dans sa Proposition. Que les AME puissent donc discerner ce « moment », est donc présupposé. L'AME « doit répondre » qu'ils –les passeurs- *sont* en cette passe... encore liés donc au dénouement de leur expérience personnelle », en cet intervalle temporel, où ayant déjà aperçu la « dyade » de sa division entre son manque à être (castration) et l'objet de son fantasme, le passeur n'a pas encore, lui-même, conclu sur la réduction transférentielle qu'elle entraîne : « moment de désêtre (de son analyste), qui déjà annonce le deuil à venir. Moment qui n'est pas sans ces affects que Lacan disaient plutôt maniacos-dépressifs. Moment de l'intervalle entre l'impasse où conduit le transfert et une passe possible.

Celui qui *est* dans ce moment de la passe, prendra-t-il le relais de ce désir inédit d'analyste, en occupant la place de celui qu'il aura réduit au déchet/reste du processus? Sera-t-il le passant à venir dont aujourd'hui il recueille le témoignage?

Et l'analyste désignant recevra-t-il - *a posteriori* donc - la preuve que sa désignation fut un acte? On est dans la temporalité d'un suspens! A l'attente donc des effets « d'après coup ».

De « quoi » se soutient le passeur dans cette expérience ? On ne peut dire qu'il a la part belle dans le dispositif. Devrions-nous parler de "désir de savoir" du passeur? S'agirait-il d'une certaine position "d'être au service de..." dont il aurait à se soutenir? Est-ce que l'on peut parler d'un « désir de passeur » ?... je ne crois pas.... Un devoir ? ce serait s'incliner trop du côté de l'impératif qui, par ailleurs, venant de son analyste ne pourrait avoir que des effets ravageants. Son « office » serait-il à pure perte ? Sûrement pas....

Il a une fonction centrale, sans doute. Cependant c'est le témoin qui reste, pour ainsi dire, le plus "hors affaire". Il ne décide pas. Il n'analyse pas. Il doit cependant se tenir à la place d'un "je ne pense pas", tout en s'interdisant de se faire le support d'un transfert analytique. Il doit être réceptif, et en même temps ne pas renoncer à interroger sur les points cruciaux du témoignage qu'il recueille.

Il se soutient donc dans une position de destitution subjective et par ailleurs il se prête à "incarner", à donner voix (une voie), selon un certain trajet pulsionnel, tout en se gardant des effets (excessifs) de jouissance que cela pourrait induire. Dans sa

première version de la Proposition, Lacan situe le, dans le graphe du désir, à la place de la pulsion... Le passeur se prête en effet à ce trajet de la pulsion invoquante: entendre (sa passivité), être entendu (ses questions actives au passant) se faire entendre (par le cartel).

De quelle temporalité s'agit-il donc dans ce moment où le passeur est la passe, la porte entrouverte, le gond, l'entre aperçu, la fenêtre ? Je laisse cette question en réserve.

Bizarre «office » que celui du passeur, il doit y mettre du sien, ni simple écouteur, ni simple messenger. Il est parfois saisi (les passeurs en parlent souvent) d'un embarras si ce n'est d'une angoisse... (pas celle du fantasme suscitée par la question du Che vuoi?)... l'angoisse corrélative à cette temporalité du déjà/pas encore, angoisse de la suspension dans l'intervalle, dirais-je.

Parions à ce qu'il pourra faire avec... et il n'aura pas à se « déshonorer » et cela indépendamment du fait que le passant dont il "a porté" le témoignage soit ou non nommé. La tâche qui lui revient ne peut que s'attirer le respect de la communauté à laquelle il se prête ainsi.

Je conclus : en tout cas, je peux être sûr de ne pas avoir épuisé, loin de là, les questions soulevées par le sujet qui nous rassemble.

Si la production de l'analyste, le virage du psychanalysant au psychanalyste a demandé l'invention de ce dispositif de témoignage indirect, c'est qu'il y a quelque chose de particulièrement opaque au moment de ce passage, et Lacan conclut dans sa note de 1974 : « il faut un passeur (pas un analyste, c'est son innovation) pour entendre ça » !

QUATRIEME RENDEZ-VOUS INTERNACIONAL des Forums et de l'Ecole de psychanalyse du champ lacanian

La preuve en échec.

Marc Strauss (Paris, France)

Il est indéniable que le sexe jouit dans l'espèce parlêtre d'un statut privilégié. Il est à la fois source d'un plaisir inégalé et par là grandement valorisé, et objet d'une réprobation qui prend souvent la forme d'une interdiction.

Le paradoxe, on le sait, ne tient pas à l'opposition entre l'individu et la civilisation puisque, comme le dit Lacan dans *Télévision*, si l'interdit n'existait pas, il faudrait l'inventer. C'est d'ailleurs ce que nous rappelle le plus commun regard sur la vie sexuelle quotidienne des sujets : ils en rêvent mais lorsqu'elle devient réalisable ils multiplient les complications. Ces dernières peuvent porter sur le désir, soit qu'il manque à l'appel soit qu'il se porte sur un partenaire impossible ou interdit, ou bien porter sur la satisfaction, qu'elle soit insuffisante ou excessive et inquiétante.

S'il est pour la plupart des plaisirs une juste mesure possible, une éducation et une discipline qui en favorisent l'accès, ce n'est pas le cas pour le sexe. Au contraire, il est rétif à toute tentative qui viserait à le discipliner et par là à le maîtriser. Toujours trop ou trop peu, il encombre nos existences, met à mal nos idéaux, et nous ne sommes pas loin de le trouver bien encombrant. Au point que Freud a pu avancer que le succès était promis à quiconque promettrait à l'humanité de la débarrasser du sexe.

Si quelques croyances ou idéologies se fondent de la mise au rencart du sexe, et donc des écarts qui lui sont inhérents, force est de constater que leur succès est mince.

Ainsi à l'occasion de la mort du précédent Pape, un journaliste du Monde rappelait que s'il avait réussi à s'imposer comme une autorité spirituelle pour des millions de personnes, il n'en avait pas moins échoué dans son projet de modifier les comportements de ses contemporains. A l'appui de sa démonstration, ce journaliste rapportait comment, à l'occasion d'une visite de Jean-Paul II en Amérique latine, dans un stade remplis de milliers de jeunes, il leur avait demandé s'ils étaient prêts à renoncer à la violence. Les milliers de bouches avaient hurlé leur réponse d'une seule voix "Oui !". Il avait poursuivi en leur demandant s'ils étaient prêts à renoncer à la consommation, et obtenu un oui encore plus fervent. Dans la foulée, il leur avait enfin demandé s'ils étaient prêts à renoncer au sexe et la réponse tout aussi immédiate, fervente et unanime avait été : "Non !"

Ce paradoxe de la sexualité, que le sujet éprouve entre plaisir et malaise, nous le retrouvons dans la structure même de la relation sexuelle. Car il est bien évident que sa fonction est loin de se limiter à un moyen de se procurer du plaisir, étant entendu que nous ne traitons pas ici de la sexualité comme moyen de reproduction. C'est que la relation sexuelle n'est pas une affaire d'amour, quoique..., ni une affaire de besoin, quoique...

Qu'elle puisse se croire, ou se dire, sans amour n'empêche pas cette relation de se situer nécessairement par rapport à lui, ne serait-ce que pour en dénier la présence. Mais nous savons que le sujet ne sait pas nécessairement qui il aime, et il est des hommes qui peuvent à l'occasion être dépassés par les dégâts que provoque la perte d'une femme dont ils jouissaient et qu'ils croyaient mépriser. Et nous savons aussi que trop d'amour peut être un obstacle sérieux à la réalisation de la rencontre sexuelle, cela dans chacun des deux sexes même si ce n'est pas pour les mêmes raisons,.

Quant au besoin sexuel, s'il ne se montre pas aussi impérieux et régulier dans sa nécessité que la faim par exemple, on sait sa dépendance aux différentes périodes de la vie, comme à l'état général de l'organisme, voire à l'ingestion de produits plus ou moins licites. La sexualité implique nécessairement le corps en tant que vivant, et la charge en incombe au sujet.

Or, et c'est toute la démonstration de Lacan, en particulier dans les trois textes des *Ecrits* que sont "La direction de la cure", "La signification du phallus" et "Subversion du sujet et dialectique du désir", entre le besoin et l'amour, dans leur écart, se loge le désir. C'est pourquoi Lacan avance dans "La signification du phallus"¹ que l'on "conçoit comment la relation sexuelle occupe ce champ clos du désir, et va y jouer son sort. C'est qu'il est le champ fait pour que s'y produise l'énigme que cette relation provoque dans le sujet (...)"

La suite du passage est trop complexe pour être citée ici mais retenons de ce qui précède la dimension d'énigme qui est pour Lacan inhérente à la relation sexuelle, et citons-en la conclusion :

"(...) le sujet comme l'Autre, pour chacun des partenaires de la relation, ne peuvent se suffire d'être sujets du besoin, ni objets de l'amour, mais qu'ils doivent tenir lieu de cause du désir.

Cette vérité est au cœur, dans la vie sexuelle, de toutes les malfaçons qui soient du champ de la psychanalyse."

"Tenir lieu de cause du désir", la signification de cette expression ne permet pas d'équivoque, il s'agit d'être le phallus. Or, si c'est bien ce que vise le sujet dans son désir,

¹ - *Ecrits*, Seuil, 1966, p. 691

en particulier dans sa mise en acte sexuelle, c'est bien aussi ce dont il ne peut jamais obtenir l'assurance : aucun signe, même la jouissance du corps de l'Autre, ne garantit l'identification phallique.

Pour le dire autrement, la sexualité est aussi bien le champ de l'épreuve où le névrosé met en jeu le phallus que le lieu d'où, pas plus que d'un autre, cette preuve ne peut en aucun cas lui revenir. Passage obligé donc, puisque le sujet a comme parlêtre la responsabilité de la jouissance qui manque à l'Autre, mais impasse aussi, puisque la preuve relève du signifiant et qu'aucun signe ne peut s'y égarer. Cette chicane logique éclaire les moindres propos des sujets concernant leur vie sexuelle et rend compte de l'illusion, voire de l'abus qu'il y aurait à promettre d'y mettre un terme.

Programme du Rendez-vous

Les réalités sexuelles et l'inconscient

1 e 2 juillet 2006, à Paris – Palais des Congrès/Porte Maillot.

Programme:

*Samedi 1 et dimanche 2 juillet : *Les réalités sexuelles et l'inconscient*

*Vendredi 30 juin : assemblées des débats

- matin : L'IF

- après-midi : l'Ecole et la passe

*Lundi 3 juillet, matin : Assemblées conclusives de l'IF et de L'Ecole

Traductions simultanées en français, espagnol, portugais.

Commission scientifique internationale : Jacques Adam, Viviana Bordenave, Annalisa Davanzo, Gladys Mattalia, Gloria Patricia Peláez, Silmia Sobreira, Colette Soler, Marc Strauss, Francisco Estevez Torres

Commission nationale d'organisation : Maria Vitoria Bittencourt, Jean-Pierre Drapier, Mireille Scemama Erdos, Martine Menès, Roger Merian, Marc Strauss, Patricia Zarowsky

Informes e inscripción: IF-EPFCL 118 rue d'Assas 75006 París

<http://www.champ-lacanien.net>

01 56 24 22 56

epfcl.secretariat@wanadoo.fr

CIOE :

alberti@fcclrio.org.br (Sonia Alberti)

vivianabordenave@wanadoo.es (Viviana Bordenave)

maria_izaguirre@yahoo.com (Maria Antonieta Izaguirre)

10457clb@comb.es (Carmen Lafuente)

gmattalia@arnet.com.ar (Gladys Mattalia)

solc@easynet.fr (Colette Soler).